



COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MAI 2021

L'an deux mille vingt-et-un,
le 17 mai à vingt heures trente minutes,
le Conseil municipal d'AZAY-SUR-CHER, légalement convoqué le 11 mai 2021, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de M. Janick ALARY, Maire.

Présents :

Mmes Katia PELTIER, Christine SACRISTAIN, Catherine LACOUX, Lucie MAHUTEAU, Katia BOIS, Mireille de LA CROMPE, Patricia HULAK et Aline VIOLANTE ;
Ms Janick ALARY, Paul-Emile BELLALOUM, Marc MIOT, Claude DAMOTTE, Rodolphe GODIN, Nicolas PALACH et Frédéric PIERRON.

formant la majorité des membres en exercice.

Absent(es) excusé(es) avec remise de pouvoir :

Mme Marie-Laure THEPENIER donne pouvoir à M. Paul-Emile BELLALOUM
Mme Carol PASQUET donne pouvoir à Mme Aline VIOLANTE
M. Claude ABLITZER donne pouvoir à M. Janick ALARY
M. Eric POUGETOUX donner pouvoir à Mme Katia PELTIER
M. Jean-Pierre MARTINEAU donne pouvoir à Mme Mireille de LA CROMPE
M. Johnny GAUTRON donne pouvoir à Mme Christine SACRISTAIN

Absent(es) excusé(es) sans remise de pouvoir :

Mme Brigitte ROY
M. Martial AUGER

Mme Katia BOIS a été nommée secrétaire de séance.

1. Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 12 avril 2021

Le Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du **12 avril 2021**, tel qu'il est transcrit dans le registre.

2. Information sur la délégation de l'article L2122-22 du CGCT

Le Conseil municipal est informé des décisions municipales intervenues depuis la dernière séance de Conseil municipal.

N° Décision	Titre	Objet
004/2021	Opération CRF – avenant n°1 lot 4 JM MILLET	Opération CRF – avenant n°1 lot 4 JM MILLET Moins-value sur le marché : - 3 833,42 € HT Soit - 4 600,10 € TTC
005/2021	Opération CRF – avenant n°1 lot 7 G. DUBOIS	Opération CRF – avenant n°1 lot 7 G. DUBOIS Moins-value sur le marché : - 2 043,01 € HT Soit – 2 451,61 € TTC
006/2021	Contrat de cession de spectacle – Compagnie BARROCO THEATRE « Les Coureurs » - La Touline – 10 et 11 juin 2021	Contrat de cession de spectacle – Compagnie BARROCO THEATRE « Les Coureurs » - La Touline – 10 et 11 juin 2021 Coût : 1 706,16 € HT 1 800 € TTC (TVA 5,5%)

URBANISME - AMENAGEMENT - ENVIRONNEMENT

3. Dénomination Allée et Chemin du Bouchelin

Le Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés **DECIDE** des dénominations suivantes :

CHEMIN DE BOUCHELIN

Désigne le chemin rural R 23 entre son intersection avec la Route de CORMERY (D 82) et le chemin rural R 24, ainsi qu'une portion du R 24 en remontant vers le Nord EST sur 100 mètres
Dit que la numérotation dans le sens OUEST/EST sera paire pour le côté droit et impaire pour le côté gauche.

Il est précisé qu'il s'agit d'une régularisation des noms des voies, non enregistrées au cadastre et de la numérotation des habitations déjà existante.

ALLEE DE BOUCHELIN

Désigne le chemin rural R 24 entre son intersection avec la Route de la PIERRE (C 10) et sur une distance de 150 mètres jusqu'à la dernière maison.

Dit que la numérotation dans le sens SUD/NORD sera impaire pour le côté droit et paire pour le côté gauche.

Il est précisé qu'il s'agit d'une régularisation des noms des voies, non enregistrées au cadastre et de la numérotation des habitations déjà existante.

4. Adoption convention de coordination génie civil avec le SIEIL - travaux rue du Port - tranchée commune réalisée sur le domaine privé

Entendu l'exposé du rapporteur, le Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés

APPROUVE la convention de réalisation de travaux de génie civil en coordination avec le SIEIL pour les travaux de tranchée commune réalisée sur le domaine privé, dans le cadre de l'opération de la rue du Port ;

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ladite convention ;

PRECISE que cette opération ayant donné lieu à délégation de maîtrise d'ouvrage de la commune au SIAEPA d'Azay-Véretz pour la coordination générale de l'opération de la rue du Port, le SIAEPA se subroge à la commune pour l'ensemble de ses obligations, dans les limites fixées par la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage adoptée pour cette opération.

5. Validation de la participation financière communale due au SIEIL (ou au maître d'œuvre commun) - travaux rue du Port - dissimulation du réseau de distribution publique d'énergie électrique

Pris en considération les éléments présentés par le rapporteur, le Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** l'ensemble des coûts prévisionnels présentés par le SIEIL pour l'opération de la rue du Port ;
- **S'ENGAGE** à payer la part communale des travaux au coût réel ; précision étant apportée sur le fait que l'avance des fonds est réalisée par le SIAEPA d'Azay-Véretz dans le cadre de la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage opérée entre la commune et le SIAEPA pour cette opération (subrogation du SIAEPA prévue par la convention).

6. Adoption de la convention d'adhésion au dispositif de conseil en énergie partagé de l'ALEC 37 - période 2021/2024

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés

-DECIDE de poursuivre son adhésion au dispositif de Conseil en Energie Partagé de l'Agence Locale de l'Energie et du Climat d'Indre-et-Loire,

-APPROUVE le projet de convention d'adhésion ci-annexé,

- ACCEPTE le mode de calcul du montant annuel des cotisations fixées en fonction du nombre d'habitants et s'élevant à 5 599,80 € pour une année,

- **AUTORISE** M. le Maire ou son représentant à signer ladite convention et toute pièce s’y rapportant.

RESSOURCES HUMAINES

7. Création d’un poste d’adjoint technique – service restauration scolaire – temps complet et actualisation du tableau des emplois

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité des suffrages exprimés

DECIDE la création au tableau des effectifs d’un emploi permanent à temps complet d’adjoint technique territorial (catégorie C),

INDIQUE que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l’agent nommé seront inscrits au budget aux chapitres et articles prévus à cet effet,

MODIFIE le tableau des emplois à la date du 1^{er} septembre 2021 comme suit :

Filières	Grades des emplois	Cat.	Postes pourvus	Postes vacants	Durée temps de travail
Filière administrative	Attaché principal	A	1	0	1 TC
	Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	B	1	0	1 : TC
	Adjoint administratif ppal 2 ^{ème} classe	C	4	0	4 : TC
	Adjoint administratif	C	1	0	1 : 28 H
Filière technique	Technicien	B	1	0	1 : TC
	Agent de maîtrise	C	1	0	1 : TC
	Adjoint technique	C	9	0	6 : TC 1 : 12 H 1 : 20H 1 : 28H 1 : 24 H
	Adjoint technique ppal 1 ^{ère} classe	C	1	0	1 : TC
	Adjoint technique ppal 2 ^{ème} cl.	C	2	0	2 : TC
	Filière sociale	Agent Spéc. Ppal 2 ^{ème} Ecoles Mat.	C	4	0
Filière Police Municipale	Brigadier-chef ppal	C	1	0	1 : TC
Total					27 dont 6 TNC

8. Adoption de la convention du groupement de commandes avec la TEV - logiciel de gestion des activités jeunesse

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés

- **DECIDE** d'adhérer au groupement de commandes entre la Communauté Touraine-Est Vallées et les communes membres en vue de l'acquisition d'un outil informatique de gestion des activités enfance jeunesse.
- **APPROUVE** la convention constitutive du groupement de commandes annexée à la présente délibération.
- **PRECISE** que le mandataire du groupement de commandes sera la Communauté de communes Touraine-Est Vallées.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant, à signer ladite convention ainsi que tout acte afférent à la mise en œuvre de la présente délibération.

CULTURE

9. Adoption de la convention tripartite Sud Cher - dépôt de marque à l'INPI de la dénomination « Esti'VAL »

Le Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés

APPROUVE la convention de partenariat, porté par les 3 communes du Sud Cher, pour le dépôt de marque à l'INPI de la dénomination « Esti'VAL » ;

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ladite convention et tout acte y afférent.

10. Renouvellement de la convention de partenariat pour un portail commun de ressources numériques au sein du réseau des bibliothèques du département d'Indre-et-Loire

Le Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés

APPROUVE l'adhésion à la convention proposée par le Conseil départemental d'Indre-et-Loire pour la mise à disposition d'un portail commun de ressources numériques au sein du réseau des bibliothèques du département d'Indre-et-Loire (portail Nom@de).

AUTORISE le Maire ou son représentant à effectuer toute démarche et à signer la convention nécessaire à cet effet.

11. Informations générales

- Point sur l'action Loi Egalim à la restauration scolaire
- Création d'un espace « nature » sur les berges du Cher (en prolongement du terrain BMX)
- Création d'un espace « Fitness » sur les berges du Cher : mise à disposition de 5 agrès dont 1 accessible aux personnes handicapées.
- Réalisation à venir d'une piste de pumptrack sur les berges du Cher (côté droit au-delà du 3^{ème} forage)
- Création d'arrêts « minute » devant les commerçants de la Grande Rue (durée de stationnement limitée à 15 minutes de 8h00 à 19h00)
- Démarche entreprise auprès de la DRAC pour équiper la bibliothèque d'un poste informatique destiné à l'usage du public.
- Samedi 2 octobre 2021 - 10h30 : à l'occasion de la fête de la science, accueil d'une animation de l'ALEC 37 présentant les actions menées sur le caractère exemplaire de l'opération d'extension réhabilitation du complexe Revaux Foucher.

Fin de la séance à 21h15.

Azay-sur-Cher, le 19 mai 2021

Le Maire

Janick ALARY